

# Votre contrat d'apprentissage 100% dématérialisé



Qualiopi  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre  
de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Etablissements d'enseignement supérieur partenaires du CFA Sup NA



le cnam  
Nouvelle-Aquitaine



BORDEAUX  
INP



## Fonction Publique Territoriale



1 L'entreprise ou l'organisme public préremplit les éléments du contrat via l'application Cerfa sur le site web du CFA Sup NA



2 La collectivité territoriale transmet le numéro d'accord préalable obtenu du CNFPT validant le financement

2



Le responsable de formation valide les missions de l'apprenti



3

3 Le CFA Sup NA vérifie les éléments renseignés, génère la convention de formation et le contrat d'apprentissage (CERFA). Il les transmet par voie électronique pour signature à l'entreprise et à l'apprenti

4



Depuis 2022, le CFA Sup NA propose la signature électronique par défaut, afin d'accélérer le traitement administratif du contrat de votre apprenti

### Organisme public

Les organismes publics transmettent le contrat signé par l'ensemble des parties à la DREETS

### Entreprise privée

L'entreprise transfère le contrat et la convention de formation signés par l'ensemble des parties à l'OPCO avec les pièces annexes dans la limite de 5 jours ouvrables après le début de l'exécution du contrat

+ D'INFOS

